N° 41.

/13

RÉFLEXIONS

SUR LE

RHUMATISME ARTICULAIRE,

ET SUR L'EMPLOI

de l'Hydrochlorate de Morphine,

D'APRÈS LA MÉTHODE ENDERMIQUE,

DANS LE TRAITEMENT DE CETTE MALADIE.

THÈSE

Présentée et publiquement soutenue à la Faculté de Médecine de Montpellier,
le 9 Mai 1836,

Par J.-F.-Eugène REY,
de Montbrison (*Loire*),
Chirurgien interne des hôpitaux de Lyon;

Pour obtenir le grade de Docteur en Médecine.



MONTPELLIER,
Chez Jean MARTEL aîné, Imprimeur de la Faculté de Médecine,
près l'Hôtel de la Préfecture, n° 10.

1836.

Faculté de Médecine
DE MONTPELLIER.

PROFESSEURS.

MM. DUBRUEIL, Doyen.	*Anatomie.*
BROUSSONNET.	*Clinique médicale.*
LORDAT.	*Physiologie.*
DELILE.	*Botanique.*
LALLEMAND, *Examinateur.*	*Clinique chirurgicale.*
CAIZERGUES.	*Clinique médicale.*
DUPORTAL.	*Chimie médicale.*
DUGES.	*Pathologie chirurgicale, Opérations et Appareils.*
DELMAS, Président.	*Accouchemens, Maladies des femmes et des enfants.*
GOLFIN.	*Thérapeutique et matière médicale.*
RIBES.	*Hygiène.*
RECH, *Suppléant.*	*Pathologie médicale.*
SERRE.	*Clinique chirurgicale.*
BÉRARD, *Examinateur.*	*Chimie générale et Toxicologie.*
RENÉ, *Examinateur.*	*Médecine légale.*

AGRÉGÉS EN EXERCICE.

MM. VIGUIER.
KÜNHOHLTZ.
BERTIN, *Suppléant.*
BROUSSONNET.
TOUCHY.
DELMAS.
VAILHÉ.
BOURQUENOD, *Examinateur.*

MM. FAGES, *Examinateur.*
BATIGNE.
POURCHÉ.
BERTRAND.
POUZIN.
SAISSET.
ESTOR.

La Faculté de Médecine de Montpellier déclare que les opinions émises dans les Dissertations qui lui sont présentées, doivent être considérées comme propres à leurs auteurs; qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

A MON PÈRE

ET

A MA MÈRE.

EUG. REY.

A MONSIEUR

Alphonse DUPASQUIER,

MÉDECIN TITULAIRE DE L'HÔTEL-DIEU DE LYON,

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DE MÉDECINE DE LA MÊME VILLE,

PROFESSEUR DE CHIMIE A L'ÉCOLE DE LA MARTINIÈRE, ETC.

—

Hommage respectueux.

Eug. REY.

RÉFLEXIONS

SUR LE

RHUMATISME ARTICULAIRE,

ET SUR L'EMPLOI

DE L'HYDROCHLORATE DE MORPHINE,

D'APRÈS LA MÉTHODE ENDERMIQUE,

DANS LE TRAITEMENT DE CETTE MALADIE.

Parmi les nombreuses infirmités que comprennent les cadres nosographiques, les affections rhumatismales peuvent être placées au premier rang pour la fréquence et la ténacité. Il est reconnu qu'au sein des grandes villes, où les précautions hygiéniques sont presque toujours mal observées par la classe indigente, ces maladies attaquent un assez grand nombre d'individus sous l'influence des causes les plus légères, et qu'elles résistent le plus souvent d'une manière énergique aux traitements les mieux dirigés.

Cependant, malgré les observations nombreuses qu'on a recueillies sur le rhumatisme, l'histoire de cette affection ne paraît point encore assez complète. Telle qu'elle se montre dans les traités de pathologie,

elle ne satisfait, ni sur la nature de la maladie que chaque auteur a cru devoir expliquer suivant ses théories favorites, ni sur les règles à suivre pour en obtenir la guérison ; puisque, pour arriver à ce but, une foule de médicaments purement empiriques, et dont le mode d'action, dans ce cas, n'a pu être déterminé d'une manière précise, ont été successivement préconisés.

Pour que ce tort ne puisse être imputé ni à la science elle-même, ni aux hommes dont la noble tâche est d'en reculer les limites, peut-être serait-il juste d'observer, comme M. Ferrus, que, le rhumatisme sans complication n'étant presque jamais une maladie mortelle, l'anatomie pathologique ne peut faire sur ce point que des progrès d'autant plus tardifs que ses investigations sont plus rares ; et quant au cas de complication, ajoute le même auteur, les altérations trouvées sur le cadavre d'un individu mort d'une autre maladie que le rhumatisme, peuvent-elles nous apprendre, d'une manière incontestable, quel est l'état anatomique de cette affection?

Ce qui, du reste, n'a pas contribué à soulever le voile qui nous cache ici la vérité, c'est la précipitation avec laquelle quelques praticiens ont jugé *rhumatismales*, certaines maladies dont ils ne pouvaient de prime-abord spécifier la nature. L'expression pathologique *rhumatisme* s'est alors offerte à eux, tantôt comme un moyen propre à calmer l'imagination de certains malades disposés à s'exagérer leur position, d'autres fois comme une manière facile d'expliquer des phénomènes morbides dont leur intelligence avait peine à se rendre compte : c'est ce qui faisait dire fréquemment au professeur Dubois, *qu'une affection était déclarée rhumatismale quand on ne savait ce qu'elle était.*

Si l'on demandait une définition qui représente exactement les effets du rhumatisme, on ne saurait mieux faire que de reproduire la spirituelle énigme que Mme. de Sévigné propose à sa fille, dans une de ses lettres. « *Devinez,* lui dit-elle, ce que c'est que la chose du monde « qui vient le plus vite et qui s'en va le plus lentement; qui vous fait « approcher le plus près de la convalescence et qui vous en retire le « plus loin ; qui vous fait toucher l'état du monde le plus agréable et

« qui vous empêche le plus d'en jouir ; qui vous donne les plus belles « espérances et qui en éloigne le plus l'effet........ Ne sauriez-vous le « deviner ?.... Eh bien ! c'est un rhumatisme. »

Ainsi, le rhumatisme, de nos jours, ne saurait encore mieux être défini que par ses symptômes ou ses effets, et les opinions des auteurs sur sa nature sont aussi divergentes que les variétés de formes qu'ils en ont établies.

Stoll, qui eut occasion d'observer des épidémies de rhumatismes dans des lieux bas et humides, admet un rhumatisme bilieux, un inflammatoire, un nerveux, lorsqu'à la phlegmasie articulaire se joignent des phénomènes inflammatoires, nerveux, etc.

Bosquillon admettait quatorze espèces de rhumatismes : le pléthorique, l'hystérique, le venteux, le vermineux, etc.

Mon intention n'étant pas d'embrasser ici la description du rhumatisme dans toute son étendue, projet qui dépasserait les bornes que je me suis imposées, je rappellerai seulement la division admise par les auteurs : division qui établit une première classe pour les rhumatismes qui siègent sur les muscles, et une seconde pour les rhumatismes articulaires ou qui affectent les divers tissus organiques dont les articulations sont composées. Et comme mon travail a spécialement pour but des considérations thérapeutiques, je dois dire par circonstance que le traitement de la première de ces deux variétés du rhumatisme n'est guère plus avancé que celui de la seconde. Que penser, en effet, de l'ensemble des moyens présentés par les auteurs, surtout lorsque la maladie est à l'état chronique, et quelle lumière pourrait jaillir de la longue énumération des *arcanes* tour-à-tour vantés par l'empirisme et justement rentrés dans l'oubli ? Les topiques émollients et les évacuations sanguines, souvent utiles dans le rhumatisme aigu, ne sont point employés dans la myosite chronique ; les applications aromatiques, alcalines et stimulantes, comptent des succès bien rares ; les sudorifiques seuls paraissent mériter la réputation dont ils jouissent, et sont fréquemment avantageux. Cette dernière espèce de médicament convient surtout au rhumatisme des articulations, comme j'aurai occasion de le répéter.

Il resterait à signaler l'acupuncture et la compression préconisées dans les temps modernes. Le premier de ces moyens a eu pour propagateurs MM. Berlioz, Bretonneau et Jules Cloquet. Ce dernier a imaginé de laisser séjourner plus ou moins long-temps les aiguilles implantées dans le tissu cellulaire, et d'établir par leur intermédiaire des courants électro-galvaniques, dont l'action paraît propre surtout à réveiller l'énergie du système nerveux dans les membres paralysés. J'ai pu voir pratiquer avec succès cette opération délicate, dans une des salles de l'Hôtel-Dieu de Lyon, en 1835.

Mais quelque nombreuse que soit la série des médicaments vantés dans les affections rhumatismales, la sentence de Scudamore n'a rien perdu de sa vérité : l'expérience des siècles ne nous offre aucun remède certain contre le rhumatisme chronique.

Le rhumatisme des articulations, que j'ai eu occasion d'observer souvent pendant les saisons froides et pluvieuses, surtout chez les indigents qui fréquentent alors les hôpitaux, n'attaque pas indistinctement les sujets des deux sexes. Chez les femmes, l'irrégularité ou même l'absence de la menstruation et l'âge de retour favorisent singulièrement les affections rhumatismales. Cette cause prédisposante qu'elles offrent exclusivement, jointe à celles qui leur sont communes avec l'homme, rend raison de la facilité avec laquelle leurs articulations peuvent se tuméfier et devenir douloureuses.

Les enfants sont rarement atteints de rhumatisme ; les vieillards le sont plus fréquemment ; ceux surtout qui présentent déjà tous les signes du catarrhe chronique. Ces deux maladies semblent en effet se plaire à parcourir simultanément leurs périodes ; on dirait qu'elles se font un appel réciproque pour ajouter aux souffrances des malheureux qu'elles assaillent. Mais un fait bien remarquable, et résultant d'une de ces lois de sympathie qui régissent d'une manière si merveilleuse l'organisation de l'homme, c'est que dans quelques cas l'intermittence du catarrhe, ou, si l'on veut, l'assoupissement de ses symptômes, reconnaît pour cause la suractivité acquise par ceux qui caractérisent le rhumatisme. Ce dernier devient alors un *motif de révulsion*, un centre où se trouve appelé l'élément inflammatoire ou humoral dont

le siége antérieur était la muqueuse des canaux bronchiques. Cette remarque que j'ai faite plusieurs fois m'a conduit à douter s'il convenait dans ce cas de chercher à guérir le rhumatisme, ou s'il ne valait pas mieux respecter la marche que suit alors la nature et se borner à aider ses intentions; mais en songeant aussitôt aux conséquences fâcheuses que peut entraîner la suppression d'un exutoire ou la cicatrisation d'un ulcère chez les vieillards, l'incertitude ne tarde pas à se dissiper. Une douche de vapeur intempestive, ou une augmentation brusque de température autour de l'articulation malade, a quelquefois suffi en pareille circonstance pour déterminer des réactions funestes sur l'organe pulmonaire et enlever toute chance de salut.

Le rhumatisme compliqué de catarrhe n'est point rare. Sur trente maladies de ce genre observées cet hiver, j'ai trouvé douze cas avec complication catarrhale. J'ai pu remarquer également que le rhumatisme musculaire était peu fréquent chez les femmes; soit que chez elles les parties molles qui servent aux mouvements soient douées d'une vitalité moins énergique que chez l'homme; soit que, par la nature de leurs occupations, les muscles soient généralement peu exposés aux causes qui déterminent assez fréquemment le myositis chez ce dernier.

De toutes les causes qui peuvent produire le rhumatisme des articulations, la transition brusque d'une température chaude et sèche à une température basse et humide est sans contredit la plus fréquente. Il n'y a presque pas de malades qui n'attribuent les souffrances qu'ils éprouvent aux effets d'un *refroidissement*. Ce fait peut aider à expliquer l'action des sudorifiques, qu'on a long-temps regardés, et avec raison, comme les agents thérapeutiques les plus utiles dans ce cas.

On peut signaler aussi comme causes, les chutes, les coups que peuvent éprouver les articulations, leur distension forcée et leurs plaies pénétrantes, l'usage des préparations mercurielles à l'intérieur, la disparition trop rapide d'un exanthème, etc. Mais il faut convenir que chez beaucoup de sujets il existe une prédisposition fâcheuse au rhumatisme; je veux dire, une tendance spéciale qui réfléchit de préférence sur le système synovial et sur les tissus blancs des articulations

les impressions morbides qui peuvent résulter pour l'organisme du contact inopportun des corps extérieurs. Ce phénomène n'avait point échappé à la sagacité des anciens, puisqu'ils avaient admis l'existence d'un vice rhumatismal, auquel ils attribuaient une nature particulière qu'ils n'avaient pas la prétention d'expliquer à la vérité, mais qu'ils plaçaient à côté des vices scorbutique, cancéreux, scrophuleux et vénérien, tous aussi peu connus.

Quant à l'état pathologique des organes de la digestion, considéré comme pouvant devenir la cause du rhumatisme, on ne saurait nier, malgré la trop grande extension donnée à la doctrine physiologique, en ce sens surtout qu'on a voulu presque toujours rapporter à une irritation gastrique la plus grande partie des phlegmasies externes, telles que l'érysipèle, etc., on ne saurait nier, dis-je, que dans quelques circonstances le rhumatisme des articulations ne puisse se déclarer consécutivement à l'inflammation de la membrane muqueuse de l'estomac, dont il devient alors dépendant; et comme l'observation doit dominer les doctrines et faire la base de toute philosophie médicale, j'ai été conduit à embrasser cette opinion, après avoir vu plusieurs cas de rhumatisme articulaire évidemment guéris par les émissions sanguines locales faites à l'épigastre. D'ailleurs, s'il est reconnu aujourd'hui par la plupart des pathologistes (et ce fait n'échappe pas même aux gens du monde), s'il est reconnu, dis-je, que la goutte, qui n'est qu'une variété de forme des affections rhumatismales des articulations, est le triste apanage des hommes auxquels les excès de table sont habituels, n'est-on pas en droit de conclure que les excitations multipliées de la muqueuse gastrique doivent toujours être au rang des causes prédisposantes, et quelquefois à celui des déterminantes du rhumatisme; et leur droit d'admission dans ces deux ordres de causes n'est-il pas aussi incontestable que celui de l'hérédité, par exemple, dans la phthisie tuberculeuse des poumons?...

Les symptômes du rhumatisme des articulations ne sont pas en général difficiles à reconnaître. On peut dire que les plus constants et les plus pathognomoniques sont la douleur, le gonflement et l'impuis-

sance des mouvements lorsque la maladie est à l'état aigu ; mais pour peu qu'elle tende à la chronicité, il faut se défier de ces signes, qui peuvent annoncer également l'hydarthrose et l'ulcération des cartilages. Quant à la douleur rhumatismale, il faut observer que, pareillement aux douleurs ostéocopes qu'éprouvent les sujets atteints de syphilis invétérée, elle survient et s'exaspère de préférence pendant la nuit, et qu'elle obéit fréquemment aux variations hygrométriques de l'air.

La cause de cette exacerbation nocturne nous est inconnue. C'est en vain, dit l'auteur d'un excellent mémoire sur le rhumatisme, c'est en vain qu'on l'attribuerait à la chaleur produite par le lit; un pareil degré de chaleur, et même au-delà pendant le jour, n'est pas suivi des mêmes effets. Il y a donc ici une cause cachée de ce phénomène, cause qui échappe comme tant d'autres à nos recherches.

Quant à la dépendance sous laquelle l'atmosphère tient les articulations douloureuses, on l'a attribuée à une certaine modification que la maladie aurait imprimée à la vitalité des nerfs, et au degré de susceptibilité tout-à-fait anormal que la sensibilité peut alors acquérir.

Il n'est pas rare de voir toutes les articulations mobiles successivement envahies par le rhumatisme, qui, dans ce cas, prend les noms de *mobile, ambulant;* d'autres fois, au contraire, plusieurs articulations se *prennent* simultanément, selon l'expression des malades, et offrent alors une série de tuméfactions plus ou moins rouges, douloureuses, et qui mettent le sujet dans l'impossibilité d'exécuter les plus légers mouvements.

A ces symptômes locaux se joint ordinairement un état fébrile plus ou moins prononcé, caractérisé par la force et la plénitude du pouls, une sueur abondante, visqueuse et d'une odeur fade, l'anorexie, la soif, l'insomnie, etc., etc.

Cette fièvre, regardée comme symptomatique par les partisans de la doctrine physiologique, peut persister après la disparition des accidents locaux; mais alors, comme je l'ai entendu répéter à M. Chomel dans sa clinique à l'Hôtel-Dieu de Paris, on doit toujours craindre que le rhumatisme n'envahisse de nouvelles articulations.

Dans un mémoire nouvellement publié, M. Bouillaud a démontré

la fréquence des accidents sympathiques qu'éprouve le cœur dans les rhumatismes articulaires. D'après les faits observés par ce professeur, il résulterait que, dans la moitié environ des cas de rhumatisme aigu des articulations *avec fièvre considérable*, le tissu séro-fibreux du cœur se trouve pris de la même manière que celui qui recouvre les surfaces articulaires. Mais il ne m'appartient pas de juger ce que cette opinion peut avoir de hardi.

Si la saignée a été pratiquée durant le cours de la maladie ou à son début, on peut observer à la surface du sang obtenu une *couenne* plus épaisse, d'après Stoll, que celle qu'on observe dans les autres affections, et d'après Sauvages, moins caractérisée que celle qui se montre dans les inflammations de la plèvre.

Cullen avait aussi remarqué que l'urine était fort colorée et qu'elle déposait sur la fin du rhumatisme un sédiment briqueté; et lorsque ce même fluide excrété ressemblait à l'urine de bœuf, Baglivi en tirait le plus favorable augure pour la guérison.

Enfin, il n'est pas très-rare de trouver, à la suite des phlegmasies articulaires, des concrétions, des nodosités et même des surfaces ankylosées, surtout si la maladie a sévi pendant un long espace de temps.

Tels sont les signes et les effets les plus ordinaires du rhumatisme. J'ajouterai que, de même que la plupart des autres affections morbides, il peut offrir les types intermittent, rémittent, etc., et que, quoique rarement mortel lorsqu'il n'est pas compliqué de la lésion d'un organe essentiel à la vie, il n'en constitue pas moins une maladie grave, sous le rapport de la résistance qu'il oppose aux moyens thérapeutiques et de la facilité avec laquelle il se reproduit.

TRAITEMENT DU RHUMATISME DES ARTICULATIONS.

Il est peu de maladies pour lesquelles on ait imaginé et mis en usage un plus grand nombre de médicaments. Ceux dont l'action ne pouvait s'expliquer ont été justement rayés des traités modernes de pathologie; encore existe-t-il aujourd'hui parmi les auteurs de grandes discussions

sur le choix des moyens propres à combattre le rhumatisme : les uns, après avoir préalablement regardé la maladie locale comme le résultat d'une fluxion humorale sur les articulations, conseillent l'usage des émétiques et des purgatifs ; d'autres mettent en jeu l'élément inflammatoire, prescrivent en conséquence les évacuations de sang, et M. Bouillaud assure que ces mêmes évacuations doivent être faites *coup sur coup* si l'on veut en obtenir du succès ; d'autres enfin, auxquels le système nerveux rend raison de tout, recommandent l'emploi des narcotiques. L'expérience prouve que chacune de ces assertions ne saurait être renversée, puisque toutes ces méthodes, si diverses et si opposées qu'elles soient, comptent un égal succès.

Pendant le cours de mes études médicales, le hasard, qui plusieurs fois me fit changer de guide, m'a permis de constater ce que j'indique ici par un nombre suffisant d'observations. Ainsi, j'ai vu réussir à peu près dans les mêmes conditions pathologiques la poudre de Dower, l'acétate d'ammoniaque, le gaïac, les purgatifs, tels que l'huile de ricin, l'eau de Sedlitz, la manne, les préparations opiacées, les évacuations sanguines générales et locales, les douches de vapeur simple ou aromatique, les vésicatoires seuls ou aidés par les sels de morphine : ce dernier moyen m'a paru, dans beaucoup de cas, présenter sur tous les autres des avantages signalés, soit que son administration exige peu d'embarras, soit qu'il jouisse de la propriété de calmer souvent et d'une manière instantanée les douleurs les plus aiguës. L'usage de ce médicament est adopté aujourd'hui par un grand nombre de praticiens ; mais il exige certaines précautions, qui, toutes minimes qu'elles peuvent paraître, sont pourtant indispensables, et qu'il ne sera pas hors de propos d'indiquer ici. Je dois dire avant tout que le judicieux mémoire publié à Paris par MM. Bonnet et Trousseau, sur l'emploi des sels de morphine, m'a constamment guidé dans les cas où il m'a été permis d'expérimenter sur ces mêmes sels, pendant la durée de mon service d'interne à l'Hôtel-Dieu de Lyon.

D'abord, il existe, comme on le sait, plusieurs procédés pour détacher l'épiderme : ainsi, on peut se servir également de l'emplâtre de cantharides, de l'ammoniaque liquide, du daphné-garou, de l'eau

bouillante, etc. ; mais ces deux derniers agents épispastiques sont inusités et souvent infidèles. Quant à l'emplâtre de cantharides ou vésicatoire ordinaire, voici les inconvénients qu'il présente et qui peuvent lui faire préférer l'alcali volatil : 1° il répugne généralement aux malades pusillanimes, et chez lesquels l'usage antérieur d'un vésicatoire a laissé le souvenir d'un pansement d'autant plus douloureux qu'il a été fait avec moins de douceur et de ménagements ; tandis que l'action de la pommade ammoniacale est plus souvent ignorée, qu'elle se prononce instantanément, et si l'on peut dire, sans laisser le temps au patient de conjecturer sur la durée des souffrances qu'il se dispose à éprouver. Cette circonstance n'est point aussi puérile qu'elle peut le paraître d'abord ; on doit y avoir égard, surtout chez les femmes dont l'imagination, féconde en folles terreurs, oppose souvent aux projets du médecin d'insurmontables barrières.

2° Puisque l'administration des sels de morphine a surtout pour objet de calmer les douleurs qui se font sentir dans les articulations affectées de rhumatisme, il est naturel de chercher à obtenir ce résultat le plus tôt possible, et l'on y parvient mieux en provoquant la vésication par l'ammoniaque que par les autres épispastiques. D'ailleurs, comme il n'est besoin, pour l'absorption des sels dont il est question, que d'une surface de très-peu d'étendue, la pommade de Gondret est de tous les corps vésicants, celui dont on peut le plus facilement circonscrire la puissance ; et il résulte de cette manière de procéder, que le derme qui recouvre les articulations les moins volumineuses peut être successivement dénudé dans plusieurs points, ce qui permet au médecin de poursuivre la douleur dans toutes les parties où elle peut se retrancher ; tandis que, par les autres moyens, les téguments articulaires sont bientôt envahis en entier par les phlyctènes trop étendues qu'ils déterminent. Enfin, la pommade ammoniacale ne réagit jamais sur les organes génito-urinaires, et sa consistance permet au même chirurgien de l'appliquer dans le même temps sur un grand nombre d'individus, circonstance qui ne laisse pas d'être avantageuse dans les hôpitaux.

Quant aux considérations à établir sur l'espèce, la quantité, l'action

et le mode d'administration du sel de morphine qu'on veut employer, voici à quoi on peut les rapporter : le sel le plus soluble est celui dont l'absorption est la plus complète, et l'absorption est d'autant plus énergique, que la surface du derme est moins desséchée et conséquemment plus nouvellement dénudée. Les auteurs du mémoire que j'ai cités plus haut affirment avoir toujours trouvé au second pansement la surface du vésicatoire recouverte d'une fausse membrane d'un blanc-jaunâtre, quelquefois faisant saillie au-dessus des parties environnantes, d'autres fois plus mince que l'épiderme, ou même paraissant enfoncée au-dessous de son niveau. Il est évident que, dans ce cas, si l'usage du muriate de morphine doit être continué, la vésication doit être aussi reproduite ; ou tout au moins, lorsqu'il sera possible, on rétablira la faculté absorbante du corps muqueux sous-épidermoïde, en détachant la membrane qui le recouvrait.

Le sel narcotique étant déposé sur la surface dénudée, soit en lui conservant sa forme cristalline, soit après l'avoir préalablement dissous dans une faible quantité d'eau, ce qui vaut mieux, il faut avoir soin de ne point s'opposer à son absorption, en recouvrant le vésicatoire par un corps capable de s'attacher les molécules du sel, surtout lorsqu'il n'est pas en dissolution : c'est ce qui arrive ordinairement lorsqu'on emploie pour le pansement des corps gras, tels que le diachylon gommé, le diapalme, les linges enduits de cérat, etc., et c'est ce manque de précaution qui a conduit plusieurs chirurgiens à faire d'injustes récriminations sur l'inefficacité du médicament dont il s'agit. Le taffetas ciré, la baudruche et le papier *joseph* sont alors les pièces d'appareil les plus convenables.

La quantité d'hydrochlorate de morphine qu'on doit employer est très-variable : cependant on est dans l'usage d'en prescrire un grain le premier jour, un grain et demi à deux grains le deuxième jour, en ayant soin d'augmenter successivement jusqu'à quatre ou cinq grains, quantité qu'on dépasse rarement. A cette dose, je n'ai vu qu'une seule fois le vomissement se manifester, sur trente malades au moins qui ont été soumis au traitement par le sel indiqué; et encore faut-il remarquer que, dans ce cas, la gradation dont je viens de parler avait été

moins rigoureusement observée. Il serait d'autant plus intéressant de pouvoir découvrir d'une manière exacte la cause première de la réaction qui s'établit alors sur l'estomac, que le même agent thérapeutique, dans d'autres circonstances, produit un effet tout opposé. Ainsi, le muriate de morphine, qui peut déterminer le vomissement lorsqu'il est absorbé à certaine dose, peut également faire cesser le vomissement, lorsque celui-ci est uniquement le résultat des contractions spasmodiques de l'organe digestif; et c'est par ce moyen, comme je l'ai vu une fois, que M. Dupasquier, médecin de l'Hôtel-Dieu de Lyon, a pu faire cesser un vomissement rebelle aux anti-émétiques les plus réputés.

Au reste, le vomissement produit par les sels narcotiques ne présente pas des dangers bien réels, surtout s'il ne s'accompagne pas de constipation, de somnolence, de céphalalgie et de faiblesse musculaire. Le docteur Blanc, l'un des premiers qui ait appliqué au traitement du rhumatisme articulaire l'emploi des sels de morphine par la méthode endermique, dit avoir remédié merveilleusement à la fatigue qu'occasionnent les vomissements en question, en faisant prendre pour boisson habituelle à ses malades une infusion légère de café.

Tels sont les soins à prendre pour l'administration des sels de morphine à l'extérieur. Je ne parlerai pas de leur ingestion dans l'estomac et de la méthode qui consiste à donner l'acétate sous forme de pilules ou en suspension dans un véhicule. La présence de ce médicament dans le tube digestif ne me paraît pas aussi rationnelle pour combattre le rhumatisme, que le procédé qui consiste à le faire absorber dans un point rapproché du siége de la douleur. D'ailleurs, il faut convenir que, dans la plupart des cas, le muriate de morphine, introduit dans l'économie par la voie de l'absorption, n'a d'effet bien constaté que celui qu'il exerce sur le système nerveux, dont il paraît alors calmer l'exaspération. C'est pourquoi il ne détermine point le retour sur elles-mêmes des parties molles tuméfiées par le rhumatisme; tandis que le mercure, incapable de produire un effet sédatif, favorise très-bien, au contraire, la résolution. Enfin, s'il existe de la roideur dans les mouvements articulaires après la disparition de la douleur et du

gonflement, on peut, d'après le conseil de MM. Trousseau et Bonnet, faire usage des frictions avec la teinture alcoolique de noix vomique.

Parmi les autres médicaments vantés contre le rhumatisme, on peut citer les excitants de la peau, tels que l'urtication, l'ustion, les frictions stibiées, les liniments ammoniacaux; l'huile essentielle de térébenthine, préconisée d'abord par Cheyne, puis par M. Récamier, dans les névralgies et les affections rhumatismales; les anti-périodiques, dont Haygarth, Gianini et d'autres ont fait l'éloge, et qui ne paraissent vraiment utiles que dans les cas d'intermittence; les frictions mercurielles pratiquées par M. Velpeau sur le derme mis à nu. Mais ce serait un tort de ne pas mentionner les sudorifiques, et principalement le gaïac. M. Dupasquier reconnaît à ce bois des propriétés spécifiques, si l'on a soin, dit ce sage praticien, de ne point en abandonner trop promptement l'usage. L'acétate d'ammoniaque, auquel on associe le laudanum de Rousseau, réussit aussi dans les rhumatismes chroniques, et n'a pas, comme la poudre de Dower, également employée par beaucoup de médecins, le désavantage de provoquer souvent le vomissement.

Tels sont les principaux agents que la thérapeutique met à la disposition du praticien pour le traitement du rhumatisme. Je n'ai rien dit de ceux que leur forme bizarre ou surnaturelle faisait chérir des anciens; ils sont tombés dans un oubli mérité.

Qu'il me soit permis de rapporter trois observations remarquables sous le rapport du traitement.

Première observation.

Rhumatisme articulaire aigu, traité et guéri par l'hydrochlorate de morphine absorbé et le proto-iodure de mercure en friction.

Virginie C., âgée de 23 ans, accouchée depuis deux mois lors de son entrée à l'Hôtel-Dieu de Lyon, le 28 février 1836, quitte brusquement son lit pendant une nuit très-froide, pour calmer un enfant effrayé qui couchait dans un appartement voisin du sien; et dans son trajet, son bras droit se trouve en contact avec des linges humides

disposés sur son passage, et que l'obscurité où elle se trouvait ne lui permit pas d'éviter, Elle ressentit le lendemain une douleur, d'abord obscure, autour de l'articulation huméro-cubitale droite ; cette douleur devint plus vive incessamment, et une *arthrite* des plus violentes ne tarda pas à se déclarer. La malade, entrée à l'Hôtel-Dieu quatre jours après l'invasion de la maladie, présentait les symptômes suivants : le coude était considérablement enflé, les téguments sur-articulaires étaient d'un rouge vif, la douleur insupportable, et les mouvements de flexion de l'avant-bras sur le bras, ceux de pronation et de supination impossibles ; le pouls était très-agité, la langue blanche, la soif très-grande et l'insomnie complète. On prescrivit la tisane de bourrache et de sureau, une potion contenant quinze gouttes de laudanum liquide et un demi-gros d'acétate d'ammoniaque, un cataplasme arrosé de baume tranquille, etc. L'état de la malade n'ayant point changé à la suite de ce traitement, on eut recours à la décoction de gaïac et de douce-amère ; on augmenta la dose du laudanum et de l'acétate, et l'on fit faire des frictions avec un liniment composé de baume tranquille, extrait de jusquiame et laudanum.

A la visite suivante, n'ayant observé aucun résultat satisfaisant, M. Dupasquier ordonna l'application d'une mouche de vésicatoire à un demi-pouce au-dessus de l'articulation, et me recommanda de recouvrir le derme dénudé avec un grain d'hydrochlorate de morphine dissous. Une heure après ce pansement, la malade éprouva un soulagement notable, et me pria instamment de réitérer l'emploi du médicament, ce que je fis trois fois dans l'espace de quatorze heures ; la douleur diminua merveilleusement, et toujours en proportion de la dose dont je me servais. Au bout de deux jours, elle avait complétement cessé ; mais la tuméfaction persistait toujours. Pour faciliter la résolution, on fit faire des frictions sur l'articulation malade avec un liniment contenant deux gros de proto-iodure de mercure et un gros de camphre dans une once d'axonge. Ces frictions produisirent l'effet le plus heureux ; l'articulation reprit à peu près son volume ordinaire, et lors de mon départ de l'Hôtel-Dieu, la jeune malade se disposait à reprendre ses occupations.

Ce cas me paraît remarquable, en ce sens que les symptômes inflammatoires dépendaient évidemment de la douleur, puisque la rechute de celle-ci a précédé et déterminé leur disparition. Les évacuations sanguines, dans cette circonstance, eussent-elles été aussi avantageuses que les narcotiques, et leur effet se serait-il manifesté avec une telle rapidité?

Deuxième observation.

Rhumatisme articulaire aigu, guéri par l'application des sangsues à l'épigastre.

Au mois de mai 1835, Julie R*** entra à l'Hôtel-Dieu de Lyon, salle St.-Paul. L'articulation tibio-tarsienne gauche était le siége d'une douleur vive dont la malade ne pouvait assigner la cause. M. Bajard, chirurgien en chef, soupçonna chez cette femme des habitudes d'intempérance, consulta l'état des organes digestifs qu'il ne trouva pas sains, et prescrivit l'application de six sangsues sur l'épigastre, la diète et l'eau gommée; un cataplasme émollient et léger, arrosé d'eau blanche et de laudanum, fut placé sur l'articulation, et une bande disposée en étrier fut destinée à contenir le pied et à empêcher ses mouvements. Le lendemain, la douleur avait presque complétement disparu. La malade, enhardie par ce mieux-être, prit des aliments mal préparés, malgré la défense qui lui en avait été faite, et la douleur revint occuper l'articulation. Une seconde évacuation sanguine à l'épigastre et l'emploi réitéré des topiques indiqués ci-dessus rétablirent bientôt la santé de la malade, que son indocilité exposait à de fréquentes rechutes.

Troisième observation.

Rhumatisme articulaire intermittent, guéri par le muriate de morphine associé au sulfate de quinine.

Une femme d'un âge avancé se présenta à l'Hôtel-Dieu de Lyon au commencement de l'hiver, atteinte d'un rhumatisme vague, existant depuis plusieurs mois, et remarquable par le retour périodique de la

douleur ; elle fut mise à l'usage des boissons sudorifiques ; elle prit des pilules composées avec l'extrait résineux de gaïac. Or, comme la maladie persistait, on commença l'emploi de la morphine ; mais on ne tarda pas à remarquer que ce médicament se bornait, chez ce sujet, à suspendre la douleur sans s'opposer à son retour, et ce ne fut qu'après un interrogatoire bien détaillé qu'on parvint à soupçonner l'intermittence du rhumatisme et à le guérir sans retour, en faisant absorber à la fois, mais sur deux vésicatoires distincts, les sels de quinine et de morphine, dont l'usage fut continué par prudence quelque temps après la guérison.

PROPHYLAXIE.

Le traitement préservatif du rhumatisme consiste à éviter les occasions de *décalorisation*, à faire usage des bains domestiques, des eaux thermales, des frictions sèches, des vêtements de flanelle, etc.

L'homme de l'art et celui qui réclame ses conseils ne doivent pas oublier que la persévérance est une condition importante dans l'emploi de ces moyens prophylactiques, et que c'est toujours s'écarter du but qu'ils se proposent que de les quitter, les reprendre et les abandonner de nouveau. Chez les individus disposés aux affections rhumatismales, les circonstances les plus minutieuses doivent être soigneusement appréciées ; car, comme le dit un ingénieux auteur, si la médecine renferme dans sa magnifique universalité les connaissances philosophiques les plus élevées et l'application des choses en apparence les plus vulgaires, c'est qu'elle comprend l'immensité des agents qui peuvent influer sur notre économie, et par conséquent sur la santé et le bien-être de l'humanité.

FIN.